



DEPARTEMENT DE L'AVEYRON

Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement du Réseau Routier Départemental

PPBE 4^{ème} échéance (plus de 3 millions de véhicules par an)

Avis de mise à disposition

Le projet de Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) des grandes infrastructures de transports terrestres du Conseil Général du département de l'Aveyron concerne un linéaire 80 km de voirie départementale.

Conformément à l'article R.572-9 du code de l'environnement, il sera mis à la disposition du public pendant deux mois :

du 16 Septembre 2019 au 15 novembre 2019 (inclus).

Durant cette période, le public pourra prendre connaissance du dossier et présenter éventuellement ses observations sur un registre ouvert à cet effet au :

Conseil Départemental de l'Aveyron
Direction des Services techniques
Direction des Routes et des Grands Travaux
Route du Monastère – CS 10024
12450 FLAVIN
Tél. : 05 65.59.35.00

La consultation est ouverte : **du lundi au vendredi : 8h30-12h00 / 14h00-17h00**

Le dossier est également consultable sur le site internet des services du Conseil Général de l'Aveyron à l'adresse suivante : <http://www.aveyron.fr>

Les 80 km de voiries concernées sont répartis sur 4 secteurs :

Secteur Rodez – Espalion (63.82 km) :

- RD 888 (ex RN 88) de l'échangeur du Lachet à l'échangeur de Laissac (29,41 km)
- RD 888 de la limite d'agglomération de La Primaube (côté Les Molinières) au Giratoire du Lachet (4,51 km)

- RD 212E du giratoire de la mouline à l'échangeur du Lachet (1,41 km)

- RD 840 du carrefour Avenue du Maréchal Joffre au carrefour avec la RD 626 de Balsac (11,09 km)

- RD 901 (Avenue de Vabres) du giratoire des Moutiers à l'avenue du Maréchal Joffre à Rodez (0,22 km)
- RD 994 (Avenue de Bordeaux dans Rodez) du carrefour St Cyrice au carrefour Saint Eloi (0,63 km)

- RD 988 du giratoire de Saint Marc à Onet le Château au carrefour giratoire avec la RD 1088 entre Sébazac et Lioujas (4,81 km)

- RD 988 du carrefour avec la RD 1088 sur la sortie Nord de Lioujas jusqu'au carrefour de la Rotonde à Bozouls (9,75 km)

- RD 920 du carrefour de La Rotonde à Bozouls à la limite nord de l'agglomération de Bozouls (0,53 km)

- RD 920 De l'entrée Sud dans l'agglomération d'Espalion (chemin de Calmont) au Croisement avec la RD 921 au cœur d'Espalion (1,47 km)

Secteur Vallon – Bassin (2,23 km) :

- RD 840 à Saint Christophe vallon, du PR 21+300 au PR 22+100 la limite nord de l'agglomération de Saint Christophe (0,81 km)
- RD 840 du giratoire de Fontvergnès au giratoire de la Vitarelle, à Decazeville (1,42 km)

Secteur Millau - St Affrique (9,10 km) :

- RD 41 (avenue de Calès et boulevard Jean Gabriac) du giratoire des Martyrs de la Résistance au giratoire boulevard Jean Gabriac - avenue de Calès, à Millau (0,95 km)
- RD 809 du giratoire de Bellugues avec la RD 91 1 au giratoire du Larzac avec la RD 992 à Millau (3,25 km)
- RD 999 de la limite de la zone 70 à l'entrée de Saint Affrique (côté Millau), au carrefour boulevard Emile Borel - rue Emile Cartailiac dans Saint Affrique (2,12 km)
- RD 999 du giratoire boulevard de Verdun - boulevard Aristide Briand dans Saint Affrique au giratoire de l'entrée de Vabres l'Abbaye, côté Saint Affrique (2,78 km)

Secteur Villefranche sur Rouergue (4,80 km) :

- RD 911 (route de Montauban) du giratoire de Laurière au giratoire avenue de Quercy - avenue de Toulouse à Villefranche de Rouergue (1,82 km)

- RD 24 (Avenue Vincent Cibiel) du carrefour boulevard de Haute Guyenne au carrefour avec la côte de Graves et le chemin des 13 Pierres, à Villefranche de Rouergue (1,33 km).

- RD 911 (boulevard Charles de Gaulle, promenade du Guiraudet, Pont National, place de la République, rue Raymond St Gilles) de la place Jean Jaurès au carrefour RD 911 (avenue du Ségala) - RD 922 (avenue Vézian Valette) à Villefranche de Rouergue (0,67 km)
- RD 922 de l'échangeur de Saint Rémy (RD 1) au giratoire avec la route Haute de Farrou à Villefranche de Rouergue (0,98 km).